

BIZARRE,

vous avez dit
bizarre ?

PHILIPPE BARRET

Il est tout de même surprenant que le monde du vin ne se pose pas plus souvent la question : comment est-il possible que depuis près de 150 ans aucun laboratoire n'ait trouvé un remède contre le phylloxera ? La recherche a su produire les molécules pour se débarrasser de quantités d'insectes plus ou moins nuisibles, mais elle aurait inexplicablement buté sur le tristement célèbre puceron qui a causé le plus grand désastre de l'histoire de la vigne ? La réalité, c'est que la solution, certes efficace, des porte-greffes américains permettait de résoudre rapidement une crise sociale sans précédent et faisait du même coup la fortune de certains fournisseurs (et conseillers). L'inconvénient, c'est que presque personne ne s'est alors soucié des conséquences de cette véritable révolution agronomique. Que ce soit sur la qualité des futurs vins (la dégustation de cuvées issues de vignes non greffées est sur ce point éloquent...) ou sur les maladies que pourrait engendrer cette "violence" agricole de la greffe systématique. Seul ou presque, un certain Lucien Daniel, professeur de botanique à Rennes, missionné par le ministère de l'Agriculture en 1908, avait tiré la sonnette d'alarme sur ce point. Mais son rapport a été classé sans suite... Aujourd'hui on le sait : « *La greffe est le péché originel de la vigne* » comme le dit fort bien le greffeur Marc Birebent dans l'interview qui lui est consacrée dans ce numéro (voir p. 43). Les vignes greffées vivent ainsi bien moins longtemps : autour de 100 ans pour celles greffées à la main et parfois à peine jusqu'à 30 ans pour celles greffées mécaniquement, alors qu'autrefois les vignes franches de pied pouvaient vivre 250 à 300 ans ! La greffe mécanique "industrielle" favorise également l'esca, une maladie de dépérissement de la vigne. Et pourtant les "autorités" officielles de la vigne (IFV, Inra) semblent se désintéresser du problème, voire mettent des bâtons dans les roues de ceux qui proposent par

exemple d'autres formes de greffe qui protègent bien mieux l'avenir des ceps. Les solutions de ces organismes sont toujours les mêmes : une sorte de fuite en avant avec toujours de nouveaux clones soit disant "très peu dépérissants" ou une escalade dans les traitements chimiques. Faut-il s'étonner que l'Entav-Inra possède une situation de monopole sur les plants de vigne (clonés) mis sur le marché en France ? Actuellement, 860 clones de vigne y sont autorisés à la vente dans le cadre d'un catalogue supervisé par l'Inra et l'IFV. Pour l'achat de ces plants, désormais vendus sous le nom de la marque Entav/Inra (depuis 2009), des royalties sont versées aux deux organismes à hauteur de 8 € les 1000 plants. Bref, tout ce qui favorise le "business" autour de la vigne est encouragé par le système. Si une greffe qualitative, par exemple en plein champ comme cela se pratiquait autrefois, est bien entendu beaucoup plus chère qu'une greffe mécanique, le vigneron (ou ses successeurs) s'y retrouve plus tard quand ses vignes seront encore en pleine forme (et qualitativement au sommet) au bout de 30 ou 40 ans alors que les autres devront replanter des hectares et des hectares de ceps devenus moribonds à peine sortis de leur jeunesse...

C'est toujours la même histoire - la contradiction entre les besoins d'une pratique viti/vinicole qualitative et les réponses des organismes officiels - et elle finit par devenir franchement lassante. On finirait par croire que le "système" fait finalement semblant de se plaindre des maladies de la vigne tout en vendant aux vignerons, l'air un peu désolé pour la forme, les solutions et les produits prétendument nécessaires. Un peu comme les informaticiens se demandent parfois si les inventeurs de virus ne sont pas un peu les mêmes que ceux qui proposent les logiciels anti-virus... Même chanson d'ailleurs avec les levures indigènes qui sont frénétiquement contestées sur tous les forums d'Internet et ailleurs essentiellement par... ceux qui en vendent. Bizarre, vous avez dit bizarre, comme c'est étrange... ■

VENTOUX

3

À LA RENCONTRE DE...

Marsannay

DOMAINE SYLVAIN PATAILLE

9

ESPAGNE

Terroirs

GARNACHAS DE GREDOS

19

À LA RENCONTRE DE...

Savoie et Bourgogne

**DOMAINE LES VIGNES
DE PARADIS**

29

COUP DE CŒUR

DOMAINE DE MUZY

(IGP Côtes-de-Meuse)

30

**VALLÉE DU RHÔNE
AOC VENTOUX**

42

LIVRES

43

UNE JOURNÉE AVEC...

MARC BIREBENT

Greffeur de vignes